

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 30 JANVIER 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. VAN CUTSEM, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Courtois.

MESSIEURS,

Le sieur Louis-Julien Courtois, lieutenant au dixième régiment de ligne en garnison à Anvers, né à Arras (France) le 19 floréal an XI, après avoir servi dans la garde royale, en France, pendant 8 ans, comme soldat et sous-officier, et comme chef de bataillon dans la garde nationale, fut admis en 1832 dans l'armée belge, avec le grade de lieutenant; il y a rempli tous les devoirs d'un brave et loyal officier.

Les autorités consultées estiment qu'il y a lieu d'accueillir sa demande.

Le Rapporteur,

J. VAN CUTSEM.

Le Président,

J. MAERTENS.
